

grève écoute **SERVICE PUBLIC**  
**démocratie** construire métiers  
Conseil **SALAIRE** mutualisation  
effectif VOTE lutte **PROMOTION**  
**solidarité** négociation  
Participatif **snU** PACA défense  
**USAGERS** disponibilité  
transparence **CSE ASC**  
PLACEMENT **PÔLE EMPLOI** FSU OATT travail  
**dialogue** indemnisation  
protection **RECOURS** informer  
COLLECTIF partager **DEBAT**  
Mutuelle **CONDITIONS DE TRAVAIL**  
**EGALITE** NAO

# POINT CSE

Suite à l'instance CSE du 25 mai 2023

## Déclaration **SNU**

1 Une campagne d'affichage sur les sites de Marseille Pôle emploi. Ces affiches ont pour slogan, Non au RSA conditionné. Les collègues qui arrivent sur les sites sont bien sûr impactés sur le sens de leur mission. *La direction s'engage à enlever les affiches et mobilise la hiérarchie pour être au plus près des agents.*



Agence de Mourepiane le 25 mai

2 Le **SNU** interroge la direction régionale sur la réintégration des collègues suspendus pour non vaccination COVID alors que la suspension a été levée par le gouvernement.

*La direction indique que pour la région PACA une seule collègue est concernée. Le service RH a pris contact avec l'intéressée.*

### 3. Contrôle Recherche Emploi

#### Rappel des orientations nationales selon 3 axes

##### 1. Les volumes de contrôle

- 41 600 contrôles à clôturer pour PACA en 2022 (objectif identique sur 2023)

##### 2. L'accélération de la durée d'un contrôle

- Tout dossier ouvert doit faire l'objet d'une décision dans un délai maximum de 25 jours calendaires.
- Réduction de la période d'observation de 12 mois à 3 mois,
- Il est proposé systématiquement un échange avec le demandeur d'emploi

##### 3. Un ajustement des sources de contrôles

- Métiers en tensions et sortant de formations : repère entre 50% et 60% des contrôles
- Contrôles aléatoires : repère entre 20% et 25% des contrôles.
- Signalement agences: repère d'environ 20% des contrôles.

✓ 42 485 contrôles clôturés pour 2021.

✓ La part des signalements agence reste significative et s'établit à 18% .

✓ Les équipes CRE interviennent régulièrement à la demande des agences pour sensibiliser les collaborateurs sur les orientations et procédures CRE.

✓ Le délai moyen de clôture d'un contrôle en 2022 est de 17,4 jours en progrès de 3,6 jours par rapport à 2021.

Le taux de redynamisation sur les signalements est plus faible.

Dans le cadre de l'expérimentation RSA ? Suspension ou radiation. Pas de directive particulière.

La radiation automatique va être supprimée. La gestion de la liste va être confiée au CRE (prévue pour 1er janvier 2028. A suivre). Les effectifs du CRE vont être renforcés.

En plus les garants PE seront également chargés de vérifier le travail des partenaires. A suivre

Questionnaire : échéance à 20 jours radiation à 10 jours. *La direction explique rencontrer des difficultés pour modifier le courrier questionnaire (sic)*

Pour le **SNU** la volonté du gouvernement reste d'aller en permanence vers l'augmentation des contrôles. C'est être dur avec les faibles et faible avec les durs. Dans une période de grande précarité Pôle emploi consacre des moyens de plus en plus importants sur ce qui n'est pas notre cœur de métier mais une mission confiée par le législateur. Nous demandons à ce que cette mission soit externalisée vers un autre service de l'état.

#### 4. RSE

Le **SNU** note une réelle implication du réseau dans les actions. Quelques exemples sur la page suivante montrent le dynamisme et la réelle volonté de contribuer à la prise de conscience et aux changements d'habitude en matière de consommation, de recyclage, de solidarité. Beaucoup d'initiatives porte sur le sociétal. Droit des femmes, collecte pour les plus démunis... Sur beaucoup de sites il manque toutefois du temps dédié pour monter les actions. Dans ce même CSE l'établissement tiendra un stand en direction des professionnels du transport avec en toile de fond une course de camions sur le circuit du Castelet. Pour le coup on s'éloigne du RSE.



- **Nice Nord** : Sensibilisation du collectif à la biodiversité avec l'opération "un mois, une action": ateliers de fabrication d'éponges et de produit pour la lessive, fabrication d'un hôtel à insectes, distribution de végétaux à l'occasion de la journée de la terre, interventions des associations "France Nature Environnement" et "Terre de lien", challenge 0 plastique pendant le mois de juin, fabrication d'un sapin écologique avec des matériaux de récupération,
- En parallèle du challenge national et régional "mai à vélo", l'agence a organisé le challenge "mai à pied: 14 participants pour 2488 km parcourus.
- **Marseille Mourepiane** : Participation à l'évènement national "No plastic challenge". Les agents ont pu remplir un questionnaire de positionnement individuel sur l'utilisation du plastique, une information sur les écogestes quotidiens a été transmise et pour finir un diagnostic des pistes d'amélioration en agence a été élaboré.
- **Marseille Château-Gombert** : Organisation d'un jobdating entre entreprises et candidats, couplé à une opération de ramassage des déchets avec l'association marseillaise Clean My Calanques et Veolia. L'objectif était de s'appuyer sur les valeurs liées au respect de l'environnement pour booster les recrutements.
- **Gap** : Mise en place d'un "tableau de covoiturage" pour les différents déplacements. 8000 km évités grâce à cette solution simple mais efficace.
- **Marseille Belle de Mai** : Mise à disposition de paniers par la société Bene Bono, spécialisée dans la vente de produits bio non retenus par les magasins Bio en raison de leur forme, taille... Les paniers sont livrés gratuitement en agence et les commandes réalisées directement en ligne.
- **Marseille Pont de Vivaux** : Collaboration avec un groupe d'agriculteurs de la région et organisation des livraisons de paniers de fruits et légumes locaux /commande à la semaine pour les salariés du site.
- **Manosque** : Des démarches ont été effectuées auprès du service environnement de Manosque. Elles ont permis d'obtenir l'installation d'un container en agence pour recycler les cartons
- **La Seyne-sur-Mer** : Participation au World Clean Up Day 2022 : nettoyage de la plage de St Elme et du parc des Sablettes.
- **Six-Fours** : Afin de limiter ses bio déchets et d'anticiper l'obligation de compostage prévue en 2024, l'agence s'est rapprochée de la métropole de Toulon pour mettre en place un composteur sur site.

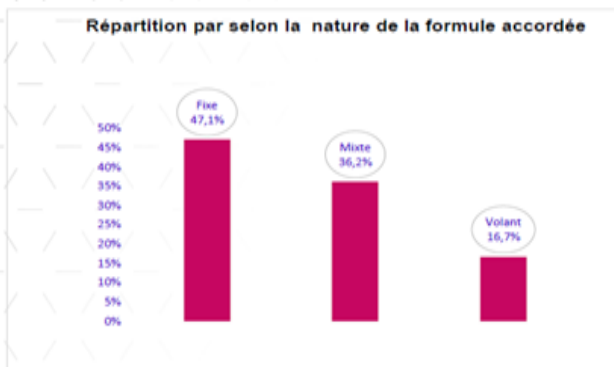
8

## 5 Campagne télétravail

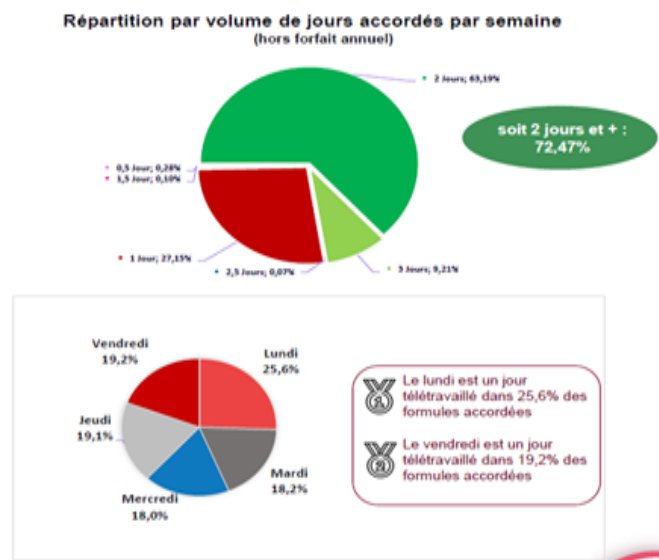
Le **SNU** note une amélioration sur le sujet des 2 jours possibles. Plusieurs sites en ont ouvert la possibilité sauf un qui résiste encore et toujours à l'accord : Belle de Mai

Nous ne pouvons que le regretter.

## ZOOM SUR LE TELETRAVAIL STANDARD – FORMULES ET JOURS ACCORDÉS



Formule avec jours fixes / mixtes / volants	RS	SUPPORT	MANAGEMENT	CT aidé / APP	Ens.
Fixe	56,0%	16,2%	0,3%	50,0%	47%
Mixte	38,1%	70,3%	0,3%	16,7%	36%
Volant	5,9%	13,5%	99,4%	33,3%	17%
Ens.	100%	100%	100%	100,00%	100%



## 6. Prime intéressement

### Article 4.2 Pondération des indicateurs

Pour le calcul du montant global distribuable de l'intéressement, chaque indicateur est pondéré par rapport au montant maximum de l'enveloppe annuelle d'intéressement (article 3) de la manière suivante :

Indicateurs	Pondération
Satisfaction des demandeurs d'emploi vis-à-vis de leur accompagnement (ACO2)	1/3
Satisfaction des demandeurs d'emploi à propos de l'information sur leurs droits à l'indemnisation (IND2)	1/3
Satisfaction des entreprises vis-à-vis des services de Pôle emploi (ENT2)	1/3

Indicateurs	Cible 2023
Satisfaction des demandeurs d'emploi vis-à-vis de leur accompagnement (ACO2)	80 %
Satisfaction des demandeurs d'emploi à propos de l'information sur leurs droits à l'indemnisation (IND2)	72 %
Satisfaction des entreprises vis-à-vis des services de Pôle emploi (ENT2)	82,5%

### Article 4.4 Détermination de l'atteinte des résultats

La quote-part distribuable au titre de chacun des indicateurs résulte du calcul suivant :

Taux d'atteinte	Quote-part distribuable
< 95 %	0 %
≥ 95 % et < 96 %	50 %
≥ 96 % et < 98 %	75 %
≥ 98 % et < 100 %	95 %
≥ 100 %	100 %

Le **SNU** dénonce la multiplication des primes qui ne remplace pas une véritable augmentation de salaire (NAO 0% inflation 6%). Voir ci-dessous

## Article 8 – Régime social et fiscal des sommes versées

Selon les textes en vigueur à la date de signature du présent accord :

- l'intéressement n'a pas le caractère de salaire pour l'application de la législation du travail et,
- sous réserve du respect des plafonds collectifs et individuels visés à l'article L. 3314-8 du Code du travail, l'intéressement versé aux salariés est exonéré de toute charge sociale (Sécurité sociale, chômage, retraite), tant pour la part patronale que pour la part salariale.

Il est cependant soumis :

- à la charge de l'employeur, au forfait social et,
- à la charge des bénéficiaires, à la CSG, à la CRDS et à l'impôt sur le revenu.

**Tout est dit dans cet article.**

### **7 France travail:: DÉCLARATION DU SNU PÔLE EMPLOI FSU COMITÉ SOCIAL ECONOMIQUE CENTRAL - 11 MAI 2023**

A la lecture du rapport sur France Travail remis par Thibaut Guilluy au ministre Dussopt le 17 avril dernier, à première vue, nous pourrions qualifier nombre des propositions qu'il contient de « positives » ou tout au moins « intéressantes ». Cependant, même dans ses aspects les moins régressifs, pour mettre en œuvre ces propositions, le SNU Pôle emploi considère que le Service Public de l'Emploi doit être renforcé dans ses missions et ses effectifs. Pourtant, vu les longues années de casse des services publics et du Service Public de l'Emploi en particulier qui viennent de s'écouler, cela nous fait l'effet de vœux pieux, voire de poudre aux yeux, et au-delà de purs effets de communication. Pour ne prendre qu'un exemple : comment accompagner une personne en « besoin d'emploi », qui nécessite un parcours de santé dans un territoire qui est un désert médical ???

**Une lecture plus approfondie nous fait comprendre que la mise en place de France Travail risque de rimer avec la poursuite et l'accentuation des politiques de casse de notre service public.**

**Sans vouloir être exhaustifs, nous souhaitons insister sur un certain nombre d'alertes.**

**Le futur nouvel opérateur regroupera l'ancien Pôle emploi, les Missions Locales et Cap emploi en tant qu'opérateurs France Travail, associés à des partenaires** tels que la CAF, les OPCO, les associations d'insertion par l'activité économique, les associations de lutte contre la pauvreté voire des associations de quartier...

**La liste est longue comme le bras... si l'esprit peut être louable, quelle réalisation concrète ?**

**Ces différents acteurs seront « gouvernés » par un ensemble Etat / collectivités territoriales / partenaires sociaux** ; c'est là que réside la grande nouveauté puisque les collectivités territoriales (régions, départements, communautés de communes) font leur entrée dans la prise de décisions et la gestion du service public de l'emploi (y compris au-delà de leurs compétences actuelles), ce qui n'était pas le cas jusque maintenant.

**C'est la première étape vers la destruction du cadre national du Service Public de l'Emploi (vers le transfert de la compétence Emploi aux régions par exemple).**

**Pour le SNU Pôle emploi, le Service Public de l'Emploi doit garder sa dimension nationale, avec un socle de services ouverts à tous nos usager-es partout sur le territoire national, conformément aux principes d'unicité et d'égalité du service public.**

Que l'on travaille avec les collectivités territoriales sur des actions spécifiques ne doit pas faire perdre de vue la garantie que nous devons à nos usager·es d'une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire.

**Le rapport indique également que l'accompagnement est plus efficace lorsqu'il est intensif et que la France est en retard sur le taux d'accompagnement des privé·es d'emploi au regard de la situation des autres pays européens (Allemagne, Espagne, Danemark,...).**

**Sans blague ?** Si notre direction et les différents gouvernements successifs avaient écouté les agent·es du SPE et leurs organisations syndicales, ils ne le découvriraient pas aujourd'hui ! Cette ambition devrait se traduire par des moyens supplémentaires dans le cadre de la mise en place de France Travail, mais comment ? Ce projet se nourrit du coût social épargné mais doit dégagé selon les premières estimations: 2,3 à 2,7 milliards d'euros entre 2024 et 2027.

**Pourtant, rien n'est dit sur les financeurs directs, la répartition des moyens supplémentaires entre les opérateurs, ni entre les secteurs d'affectation (effectifs ? moyens d'intervention ? qui en bénéficiera ? qui paiera et du coût qui décidera ?...).**

**Pour le SNU Pôle emploi, la démonstration n'est plus à faire : si l'on veut accompagner efficacement nos usagers, privé·es d'emploi et entreprises, les effectifs doivent être fortement renforcés.**

Pour rappel le rapport de l'IGF de janvier 2011, « Etude comparative des effectifs des services publics de l'emploi en France, en Allemagne et au Royaume-Uni », pointait un effectif pour 10.000 privés d'emploi du SPE français : plus de deux fois inférieur à celui des deux autres pays. En clair, depuis la création de Pôle emploi, il manque au minimum 70.000 agents. Et, à ce jour, la mise en place de France Travail ne prévoit aucune remise à niveau des effectifs à hauteur des besoins.

**Les sanctions de radiation déjà existantes, rigides et très sévères (voir rapport 2021 et 2022 du Médiateur Pôle Emploi) sont en constante augmentation ces dernières années.** France Travail va intensifier cette trajectoire tragique et inhumaine pour les privé·es d'emploi, particulièrement pour ceux aux minimas sociaux. Par exemple, le rapport préconise une nouvelle sanction appelée « suspension remobilisation » qui pourrait aller jusqu'à la suppression de l'allocation (indemnisation ou minima sociaux) tout en restant dans l'accompagnement.

**On peut difficilement faire plus cynique !...**

**Pour nous, ce sont encore une fois les conseillers qui vont devoir affronter les effets de la violence sociale que subissent les privé·es d'emploi, avec tous les risques que cela suppose : détresse sociale de nos publics, situations de tensions voire d'agressions, générant des risques psycho sociaux...**

Et quelle régression ! En effet, depuis des lustres tout le monde sait parfaitement qu'une personne ne peut se concentrer sur un parcours d'insertion, tout contractualisé soit-il, s'il n'a pas de moyen de subsistance !

**Le pilotage par les résultats sera généralisé à l'ensemble des opérateurs de France Travail (ex Pôle emploi, Missions Locales et Cap emploi), la performance comparée déjà bien connu pour ses effets délétères dans Pôle emploi aujourd'hui.** Mise en concurrence des établissements entre eux, des sites, des collègues, augmentation de la pression sur les agent·es à tous les niveaux et casse des collectifs de travail emportant avec elle cohésion, sens au travail et valeurs professionnelles communes. Bien entendu le tout enrobé de dynamisation, bienveillance et le sésame : la qualité de vie au travail. Tout cela aboutit dans les faits à un mal être au travail de plus en plus important. Pire, demain les résultats seront également partagés à l'ensemble des acteurs, ce qui ne manquera pas d'étendre les comportements de concurrence entre les différents opérateurs de France Travail.

Nous sommes bien loin de la « coopération » prônée par le rapport...

Nous attendons toujours ce monde d'après dans lequel, entre autres, le changement permanent qui veut faire croire qu'on agit quand on ne met pas les moyens nécessaires, aura disparu. Afin d'apaiser les relations de travail, d'améliorer les conditions de travail, de redonner du sens au travail, de remettre le lien social au cœur de la relation service public usager.

**Le SNU Pôle emploi face au projet France travail sera vigilant et mobilisé aux côtés des personnels pour garantir nos droits nos conditions de travail et un véritable service public national de qualité que nous devons à nos publics. »**

**5. ASC : l'Expert-comptable certifie les comptes du CSE et déclare qu'ils sont « sincères et loyaux ». Le report à nouveau suffit à combler le déficit de 60 000 euros.**

Suite à la commission des Activités Sociales et Culturelles du mois de Mai, vous trouverez ci-joint les éléments concernant les projets proposés soumis au vote du CSE :

### **Jazz à Juan les Pins (06) (Projet SNU)**

Le 10 Juillet 2023 – DD Bridgewater et Keystone – 20 places cat 1 Assis – Tarif Unique 72€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **28,80€**

Le 19 Juillet 2023 – Fatoumata Diawara et Imany – 30 places Assis libre – Tarif Unique 36€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **14,40€**

Le 20 Juillet 2023 – Mélody Gardot – 20 places cat 1 Assis – Tarif Unique 86€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **34,40€**

**VOTE 19 POUR 2 ABST CGC UNSA**

### **Cours de cuisine à Fontvieille (13)**

Le 2 septembre 2023 – 2 cours de cuisine sur 2 thèmes (omnivore le matin et végétarien l'après-midi), repas en commun et verre de vin – 12 places en tout (Adultes uniquement)

Tarif Unique 130€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **52€**

**15 POUR 3 ABST CGC UNSA SNAP**

### **Masterclass Cuisine et repas – Château Arnoux (04)**

Le 23 septembre 2023 – Masterclass Cuisine Entrée et Plat de 15h à 17h puis dîner à 19h – 10 places

Tarif unique 180€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **72€**

**CONTRE SNU CGT CGC SNAP 18 contre le projet n'est pas voté**

**POUR SUD FO**

La commission a également validé une **convention de partenariat avec le Théâtre de Grasse** (Réduction jusqu'à - 20%)

**VOTE 19 POUR 2 ABST CGC UNSA**



**A bientôt pour un nouveau « POINT CSE » avec le SNU !**

**N'hésitez pas à nous faire part de vos expériences, questions...  
par mail : [syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr),**

**afin que nous puissions porter votre voix**

**Pour plus d'info CONTACTEZ nos élus SNU CSE :**

**Sébastien Demaries, Eve Xella, Olivier Peyron,  
Zora Ousahla, Jeannine Ruggieri ,Gérald Cornillad**

**Eric Almagro Représentant Syndical.**